



**Syndicat National
des Cardiologues**
Médecine cardiovasculaire

CARMF : les médecins cardiologues libéraux s'impatientent !

A l'occasion du tour des régions en visioconférence organisé par le Syndicat National des Cardiologues sur notre territoire, en métropole et étendu à la Réunion, j'ai constaté que les cardiologues de terrain ne comprennent pas que la CARMF n'accorde aucune aide à ses cotisants.

La CARMF reste sourde face aux nombreuses demandes des médecins libéraux, qui la sollicitent pour le versement d'une aide exceptionnelle permettant à ses cotisants de traverser cette difficile crise liée au Covid19, période qui engendre une double crise sanitaire et économique.

Cette aide financière et le report de cotisations ne sauraient être inférieurs à ceux appliqués par la caisse de retraite des chirurgiens-dentistes, c'est à dire l'attribution rapide de 4 500 euros à chacun de ses allocataires et un ajournement de six mois des cotisations.

La CARMF ne cessait de communiquer, à juste titre, il y a quelques semaines, à propos du projet de réforme des retraites du gouvernement, sur le côté protecteur et bénéfique pour les médecins d'avoir une caisse autonome. Nous attendons maintenant un passage à l'acte.

Le Syndicat National des Cardiologues demande donc aux administrateurs de notre CARMF d'accorder une aide rapide et significative aux médecins libéraux pour contribuer à la survie des cabinets médicaux.

Marc Villaceque
Président du Syndicat National des Cardiologues
06.82.43.36.83